

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée ordinaire du 16 juillet 2019 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence du maire Marc Antoine Pelletier et les conseillers suivants :

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

Ouverture de la séance du 16 juillet 2019

RÉSOLUTION
75-07-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 16 juillet 2019 soit ouverte.

ADOPTÉE

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION
76-07-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Valérie Robergeet unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Adoption des minutes du 10 juin 2019

RÉSOLUTION
77-07-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 10 juin 2019 avec corrections.

ADOPTÉE

Payables de juillet 2019

Rémunération des employés municipaux	5 137.37\$
Rémunération des élus/Maire 478.03\$	478.03\$
Conseillers 159.78\$	798.90\$
	6 414.30\$

Dépenses fournisseurs	1 992.71\$
-----------------------	------------

Total dépenses de juillet	48 407.01\$
----------------------------------	--------------------

Revenus de juin

Taxes municipales	9 282.53\$
Péréquation	82 386.00\$
Compensation terres publiques	15 166.00\$
AIM recyclage	1 529.39\$
Cellule (aménagement scène)	1 200.00\$

TOTAL	109 563.92\$
--------------	---------------------

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Adoption des payables de juillet

RÉSOLUTION
78-07-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter les payables de juillet au montant de **6 414.30\$** pour les salaires des élus et employés, **41 992.71\$** pour les fournisseurs et **109 563.92\$** pour les revenus, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 Demandes de reboisement

Deux demandes de reboisement ont été faites par des propriétaires. Après vérification des emplacements, les membres du conseil ont décidé d'autoriser certains emplacements contrairement à ce qu'indiquent les cartes fournis car certains endroits sont cultivés et/ou propices à utilisation résidentielles.

RÉSOLUTION
79-07-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'autoriser les endroits décidés par les membres du conseil concernant les demandes de reboisement de deux propriétaires soit, Pierre Beauchemin et Thérèse Paquette.

ADOPTÉE

4.1 Démission agent de développement

La secrétaire informe le conseil de la démission de l'agent de développement et directeur adjoint. Le conseil accepte sa démission suite à la lecture de la lettre écrite par ce dernier. Un conflit avec le maire est la raison donné par l'agent de développement pour sa démission.

RÉSOLUTION
80-07-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que les membres du conseil acceptent la démission de l'agent de développement et directeur général adjoint qui donne la raison d'un conflit avec le maire pour sa démission.

ADOPTÉE

4.2 Curriculum vitae reçu pour poste de directrice générale adjointe

La secrétaire informe le conseil qu'elle a en sa possession depuis quelques mois le C.V. de Madame Martine Lampron. Cette dernière est très intéressée par le poste de directrice générale adjointe. Une rencontre a eu lieu entre cette dernière, la directrice générale Nathalie Lyrette et le maire Marc Antoine Pelletier. Cette rencontre a été très satisfaisante. Le conseil décide donc d'engager madame Martine Lampron sous probation pendant trois mois au salaire de 18.00\$/heure à raison de 20 heures/semaine. Son salaire sera réévalué après cette période.

RÉSOLUTION
81-07-19

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'engager Madame Martine Lampron comme directrice générale adjointe et agente de développement sous probation de trois mois au salaire de 18.00\$/heure à raison de 20 heures/semaine. Son salaire sera réévalué suite à cette probation.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 Soumissions reçues pour système d'alertes municipales

La secrétaire présente au conseil les soumissions reçues pour le système d'alerte aux citoyens dont doit se doter la municipalité pour se conformer à la réglementation concernant la sécurité civile.

RÉSOLUTION
82-07-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'accepter la soumission de ADN Communications au cout de 1 495.00\$ pour l'installation, les formations et tout ce qui se rattache à la configuration du système d'alerte et de 19.95\$/mois pour la licence d'utilisation mensuelle incluant l'hébergement Web et les mises à niveau nécessaires.

ADOPTÉE

4.4 Acceptation subvention pour îlots à trois voies

La secrétaire informe le conseil que la subvention demandée par la MRC d'Abitibi pour l'achat d'îlots à trois voies (recyclage/déchets/compostage) a été acceptée. Ces derniers seront commandés au mois d'août pour réception en novembre.

4.5 Employer journalier

La secrétaire informe le conseil que Monsieur Pierre-Olivier Doré a donné son C.V. pour le poste de journalier. Le conseil décide de l'engager sous probation de trois mois et au salaire de 18.00\$/heure. Celui-ci sera évalué par la suite.

RÉSOLUTION
83-07-19

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'engager Pierre-Olivier Doré au poste de journalier sous une probation de trois mois au salaire de 18.00\$/heure. Ce dernier sera évalué suite à cette probation.

ADOPTÉE

4.6 Soumission tracteur pelouse

La secrétaire informe le conseil des soumissions reçues pour un tracteur à pelouse. Le conseil opte pour le tracteur Kubota au cout de 5 999.99\$.

RÉSOLUTION
84-07-19

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'opter pour le tracteur à pelouse Kubota au cout de 5 999.00\$.

ADOPTÉE

4.7 Solutions Ecofitt/Offre de trousse économiseur d'eau et d'énergie

La secrétaire informe le conseil qu'un programme est disponible pour les citoyens concernant une trousse économiseur d'eau et d'énergie. La Municipalité peut se les procurer à bas prix pour ensuite les revendre à bas prix aux citoyens intéressés. Le conseil décide de ne pas profiter de ce programme car les citoyens ne viendraient pas les chercher ou peu seraient intéressés.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.8 PQI pour scène/Discussion

La secrétaire demande au conseil s'ils sont intéressés par la subvention PQI qui servirait à moderniser la scène du centre communautaire. Le conseil décide de ne pas y adhérer car la part de la municipalité est trop grande (60%/municipalité et 40% PQI).

4.9 Congrès FQM

La secrétaire informe le conseil du congrès FQM qui aura lieu en septembre prochain à Québec. Le conseil n'est pas intéressé car la distance est trop grande et les coûts trop onéreux.

4.10 Pause

Il y a eu une pause de quinze minutes.

4.11 Informations conseillers

La conseillère Darkise Richard informe le conseil que des panneaux de signalisation seront à redresser au coin du rang Beauchemin.

Le conseiller Charles Beauchemin dit qu'il faudra faire du débroussaillage près des ponts et à plusieurs endroits sur le territoire de la municipalité. Il prendra les mesures des endroits à débroussailler pour que la secrétaire envoie des demandes de soumissions.

La conseillère Stéphanie Blouin Lacasse demande à ce que soient envoyées aux citoyens des lettres leur demandant de faire le nettoyage de leur terrain et les aviser que des conteneurs à métaux sont disponibles gratuitement chez AIM recyclage.

La conseillère Valérie Roberge demande à la conseillère Christiane Blouin pourquoi elle l'a mal accueillie à la réunion du conseil. Cette dernière lui répond qu'elle est souvent absente des réunions et quand on s'engage dans un conseil on se doit d'être présente. Valérie Roberge justifie ses absences qui sont à cause du travail et de blessures qu'elle a subies.

La conseillère Louise Morin informe le conseil qu'elle travaille pour la Cellule des Coteaux avec Renald Martin pour réaliser la coupe de plusieurs parties de plantations de saules. Du paillis sera fait suite à ces coupes. Elle demande elle aussi que soit fait le débroussaillage des fossés.

4.12 Informations maire

Le maire informe le conseil que l'abat poussière sera épandu mercredi le 17 juillet. Il a contacté Monsieur Jim Couture concernant l'expérience sensorielle qui devait être installée sur la fontaine. Ce dernier a contacté Monsieur Dylan Perron pour savoir s'il était toujours intéressé par le projet car c'est lui qui s'occupera de la confection. Il demande que Les Lutins adhère au projet FLIC car il y a de l'argent de disponible pour ce comité qui s'occupe de la fête de Noël des enfants. Concernant les camps de chasse, les mezzanines seront dorénavant acceptées et une demande a été faite pour que l'installation d'un perron situé où la mezzanine soit aussi acceptée car une sortie d'urgence est nécessaire à cet endroit. Il informe le conseil que la fontaine devra être modifiée car l'eau s'échappe de cette dernière à cause du vent. Il discute avec le conseil de l'achat d'une chargeuse. Il va demander à Monsieur Reno Boever de jeter un œil lors d'encan où il va souvent. Le conseil décide d'adopter une résolution maintenant pour l'achat de cette chargeuse car aussitôt qu'il y en aura une de disponible et en bon état l'on procèdera à l'achat.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

RÉSOLUTION
85-07-19

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de faire l'achat d'une chargeuse aussitôt que l'on en trouvera une idéale pour la municipalité et dont le cout sera d'environ 60 000.00\$.

ADOPTÉE

Il demande que l'on envoie une lettre à Monsieur Philippe Lemire du MTQ concernant les ponts couverts.

RÉSOLUTION
86-07-19

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'envoyer une lettre à Monsieur Philippe Lemire du MTQ pour avoir de l'avancement sur l'avenir de ponts couverts.

ADOPTÉE

4.13 Discussion prix tonte pelouse cimetièrè

Le sujet de la tonte de pelouse du cimetièrè ayant été discuté à la réunion antérieure, le conseil statut sur un prix. Pour la tonte et le fouet il sera de 180.00\$/tonte.

RÉSOLUTION
87-07-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le prix pour la tonte de pelouse et le passage du fouet au cimetièrè sera de 180.00\$/tonte.

ADOPTÉE

4.14 Varia

La secrétaire informe le conseil du montant que la municipalité aura droit concernant le programme TECQ 2019-2023.Elle informe aussi le conseil que les schémas de couvertures de risques sont importants car cela diminue les primes d'assurances. Elle demande au conseil s'il est toujours intéressé par le projet initiation à la musique même si l'agent de développement a démissionné. Celui-ci veut quand même continuer à s'occuper du projet et il demande s'il peut toujours utiliser le local au sous-sol pour la réalisation de ce dernier. Le conseil accepte. La secrétaire a remis aux membres du conseil une lettre de la directrice de zone ADMQ qui remercie les conseils municipaux pour l'acceptation de la présence des directeurs/trices généraux/ales au congrès qui a eu lieu à Québec en juin. Elle informe le conseil de la campagne de financement du centre bénévole Uni-Joie. Le conseil accepte de donner un montant de 100.00\$

RÉSOLUTION
88-07-19

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de donner la somme de 100.00\$ pour la campagne de financement du centre bénévole Uni-Joie.

ADOPTÉE

4.15 Période de questions

Il y a eu une période de question.

Levée de l'assemblée

L'assemblée étant terminée, le conseiller Charles Beauchemin propose la levée de l'assemblée.

Marc Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec.très.